

**MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES
DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA POPULATION**

.....

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

.....

**DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE**



**Atlas cartographique sur les projections démographiques du
Mali à l'horizon 2050**

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DU DOCUMENT.....	2
II.	CARTE ADMINISTRATIVE DU MALI	0
III.	Répartition de la population par région selon le sexe en 2023	0
IV.	CARTE Répartition de la population par région selon le sexe en 2025	0
V.	CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2030	0
VI.	CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2035	0
VII.	CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2040	0
VIII.	CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2045	0
IX.	CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2050	0
X.	CARTE : Evolution de la population durant les décennies : 2025–2035 ; 2035–2045.....	2
XI.	Impact socio-économique et défi d’Aménagement des Territoires	4
XII.	CONCLUSION :	6

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Système d'Information Géographique sur l'Aménagement du Territoire (SIGAT), la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire, à travers sa division cartographie conformément à ses missions et en collaboration avec la Direction Nationale de la Population a réalisé un document cartographique intitulé « Atlas cartographique sur la projection démographique du Mali ». Ce document fourni un aperçu synthétique sur l'évolution de la population en République du Mali à l'horizon 2050 à partir des données du RGPH 5.

I. PRESENTATION DU DOCUMENT

Ce document est un rapport technique sur la projection démographique 2023 _2050 du Mali. Il est conforme au nouveau découpage administratif en République du Mali sur la base de la Loi n° 2023-006 du 13 mars 2023 portant création des circonscriptions administratives en République du Mali, et la Loi n° 2023-005 du 13 mars 2023 portant statut particulier du District de Bamako.

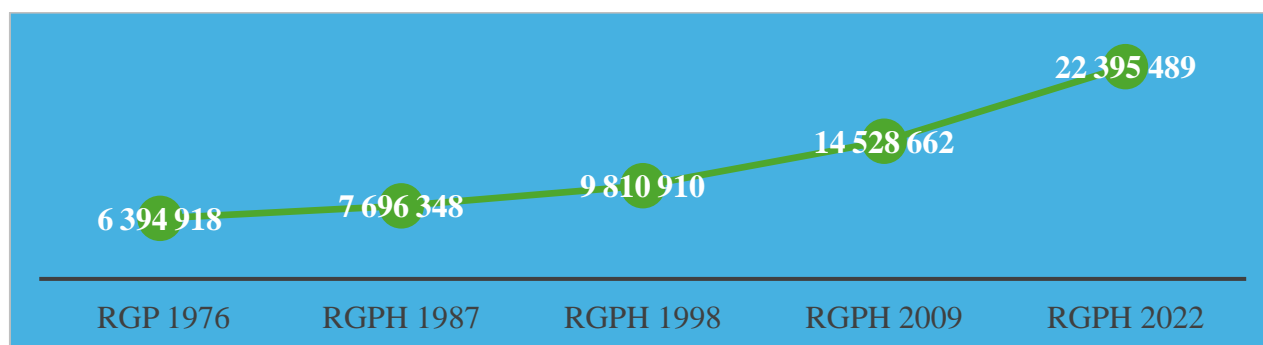
Suivant la nouvelle configuration territoriale, le Mali est organisé en 19 régions, 1 district, 159 cercles, 474 arrondissements, 815 communes et 12 641 villages, fractions ou quartiers.

Les cartes thématiques produites en mars 2026 à partir des projections démographiques régionales de la DNP, offrent une vision prospective de l'évolution de la population du Mali entre 2023 et 2050.

Chaque carte illustre la répartition de la population par région et par sexe, en utilisant une classification de quatre classes de densité (faible, assez dense, dense, forte densité). Les cartes sont présentées en nuance de couleurs de la claire au foncée et des graphiques comparatifs hommes/femmes.

Ce document constitue un outil technique essentiel pour la planification territoriale, l'évaluation des infrastructures et la mise en place de politiques publiques adaptées aux dynamiques démographiques.

Aperçu de l'évolution de la population du Mali de 1976 à 2022



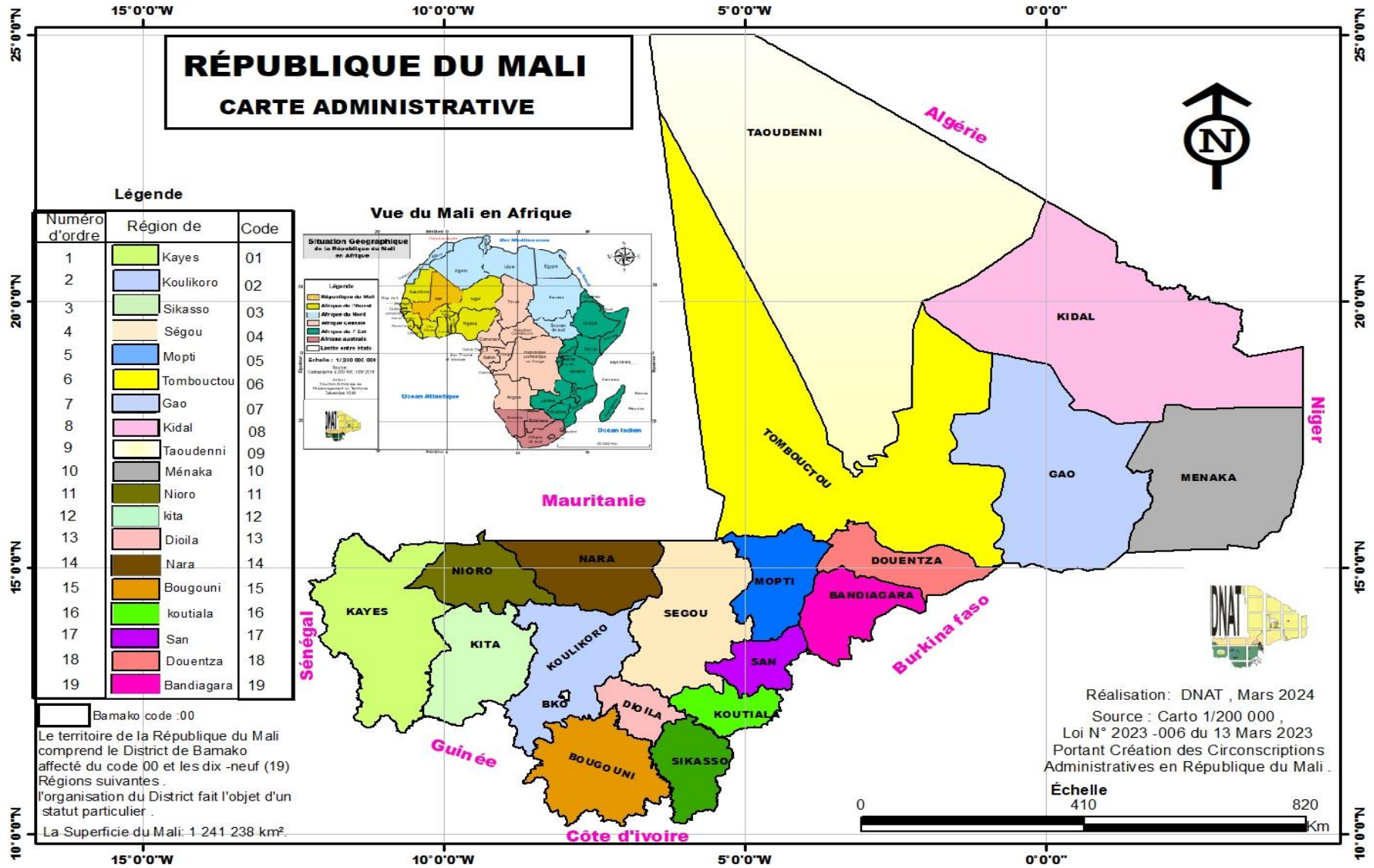
Source : DNSI/INSTAT/RGP/RGPH (1976 1987, 1998, 2009 et 2022)

Le graphique montre une tendance haussière ininterrompue de 1976 à 2022. La population est passée d'environ 6,4 millions à plus de 22,3 millions d'habitants en 46 ans, soit une multiplication par 3,5.

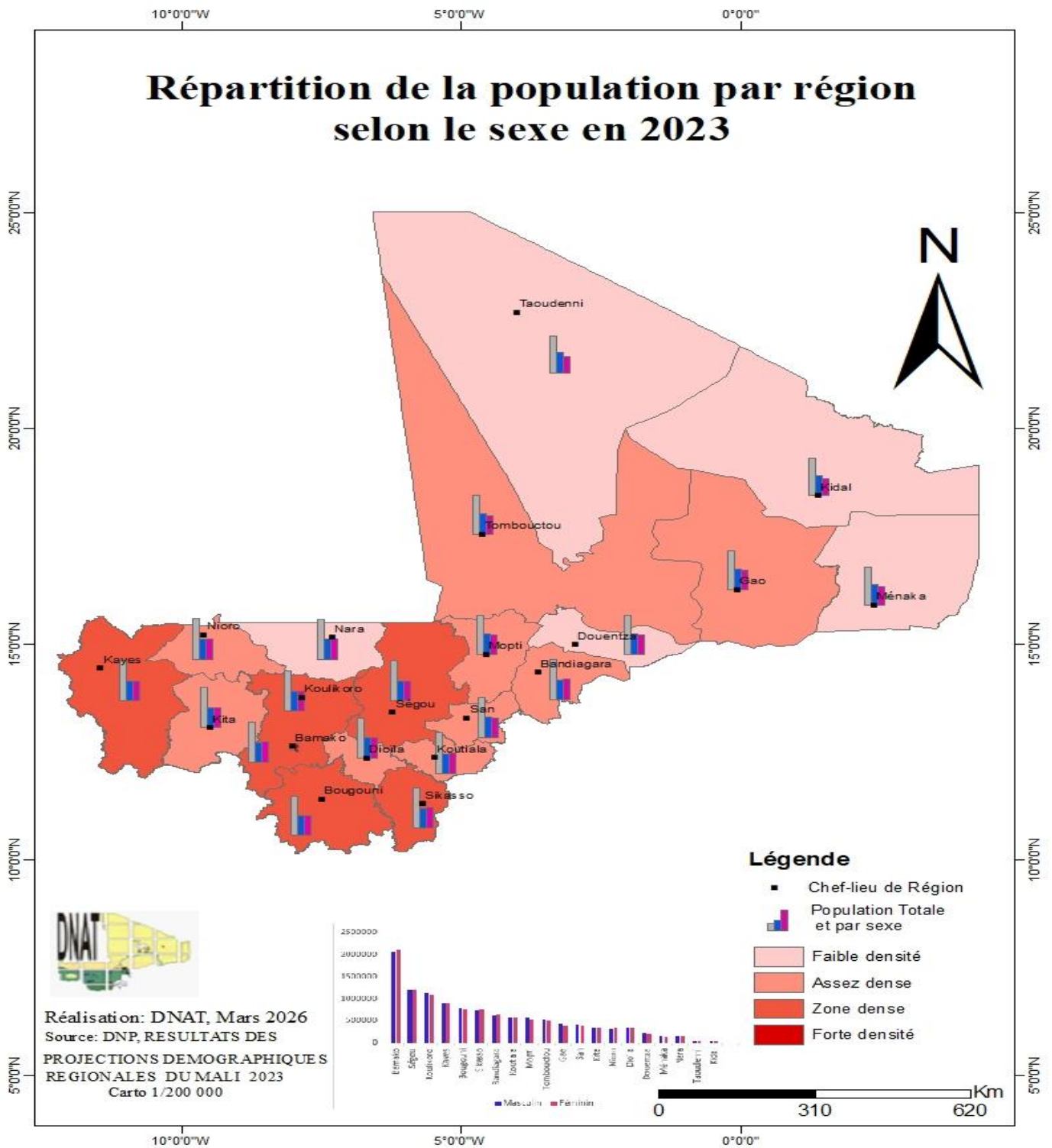
Au sein de cette croissance on peut distinguer 2 tendances :

- **Période 1976 - 1998 (Phase de croissance modérée)** : la population augmente de façon régulière, gagnant environ 3,4 millions d'habitants en 22 ans.
- **Période 1998 - 2022 (Phase d'explosion démographique)** : la courbe devient beaucoup plus raide. En seulement 13 ans (entre 2009 et 2022), la population a bondi de près de **8 millions** de personnes, soit une croissance bien plus rapide que lors des décennies précédentes.

II. CARTE ADMINISTRATIVE DU MALI



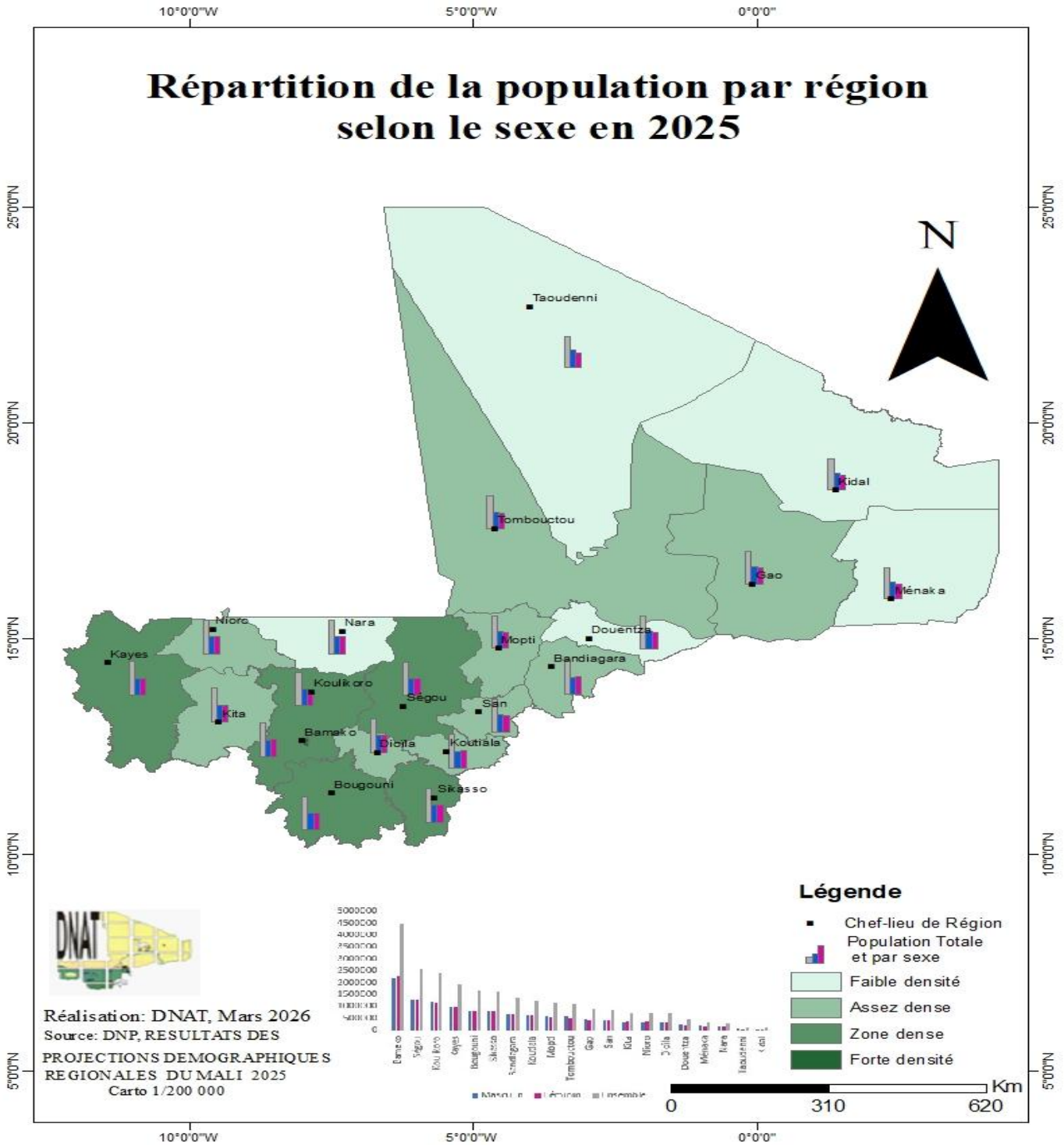
III. Répartition de la population par région selon le sexe en 2023



En 2023 nous constatons que seulement 5 régions et le District de Bamako sont dominés par les femmes en termes de nombre d'habitants, les femmes occupent 49,74% de la population totale avec 11 512 667 habitants contre 11 630 789 habitants pour les hommes soit 50,26 % de la population totale.

Les régions dominées par les femmes sont : Koutiala, Sikasso, Bandiagara, Kita, Nioro et le District de Bamako.

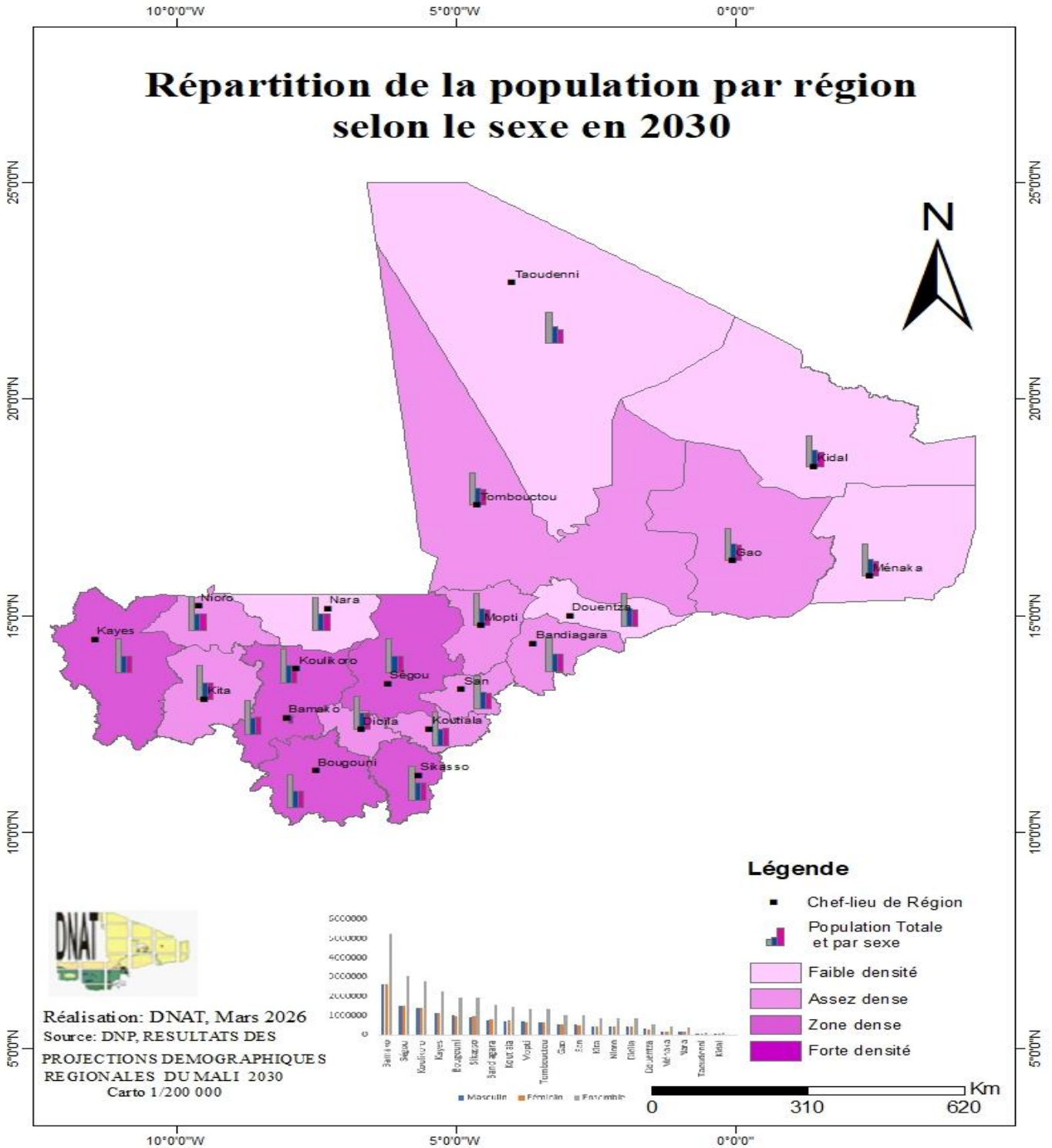
IV. CARTE Répartition de la population par région selon le sexe en 2025



En 2025, on note que 5 régions et le District de Bamako sont dominés par les femmes en termes de nombre d'habitants, les femmes occupent 49,75 % de la population totale avec 12 309 137 contre 12 429 343 pour les hommes qui font 50,25%.

Les régions dominées par les femmes sont : Koutiala, Sikasso, Bandiagara, Kita, Nioro, et le District de Bamako qui accentue son poids démographique.

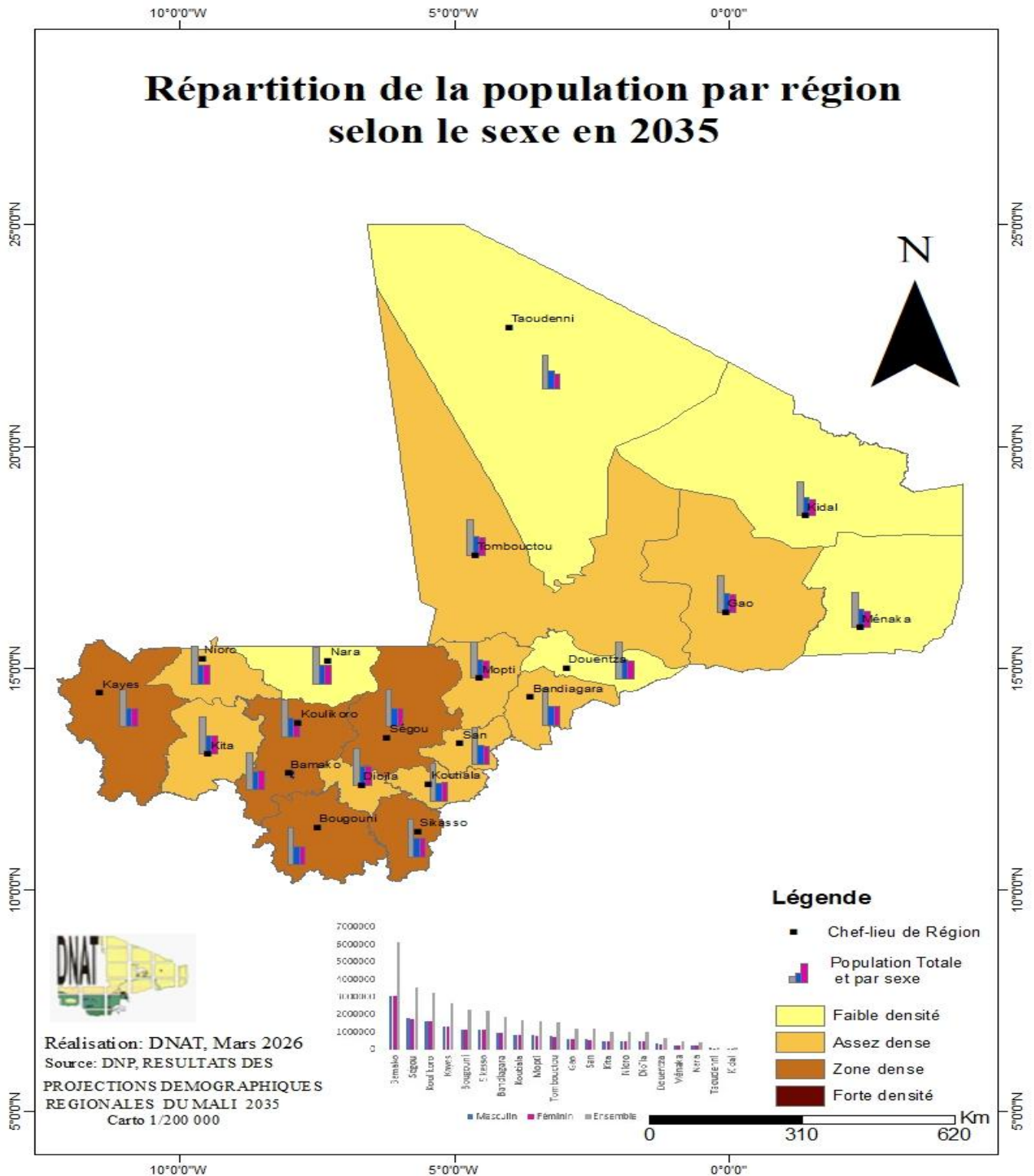
V. CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2030



En 2030 nous constatons une augmentation on passe à 8 régions et le District de Bamako qui sont dominés par les femmes. En termes de nombre d'habitants, les femmes occupent 49,77% de la population totale avec 14 488 292 contre 14 617 168 habitants pour les hommes à 50,23% toujours avec une concentration démographique dans le sud.

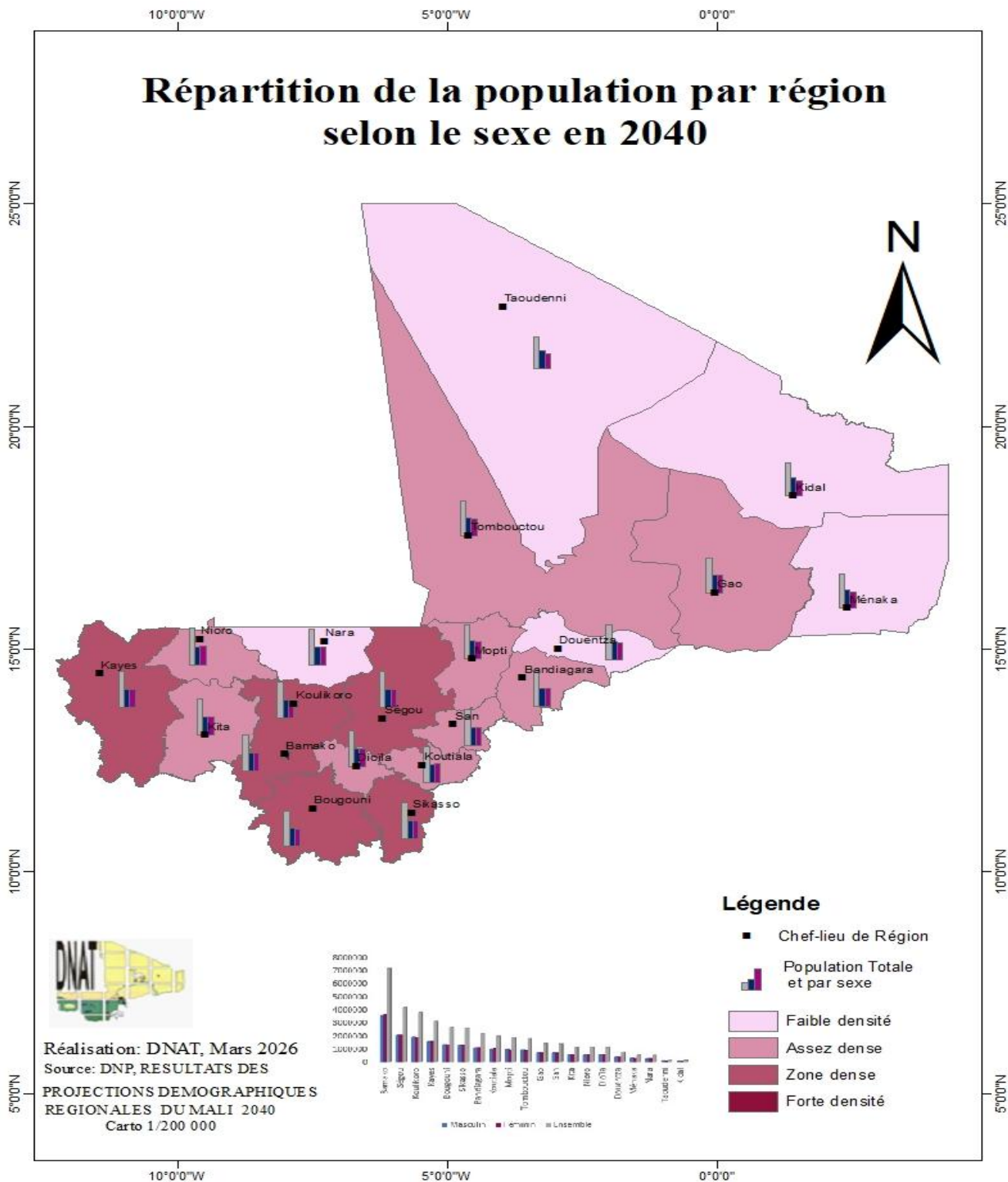
Les régions dominées par les femmes sont : Kayes, Dioïla, Nara, Koutiala, Sikasso, Bandiagara, Kita, Nioro et le District de Bamako.

VI. CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2035



En 2035 nous constatons la même situation on passe à 8 régions et le District de Bamako qui sont dominés par les femmes en termes de nombre d'habitants. Les femmes occupent 49,80% de la population totale avec 16 938 858 contre 17 079 498 habitants pour les hommes soit 50,20%. Les régions dominées par les femmes sont : Kayes, Dioïla, Nara, Koutiala, Sikasso, Bandiagara, Kita, Nioro et le District de Bamako qui domine nettement.

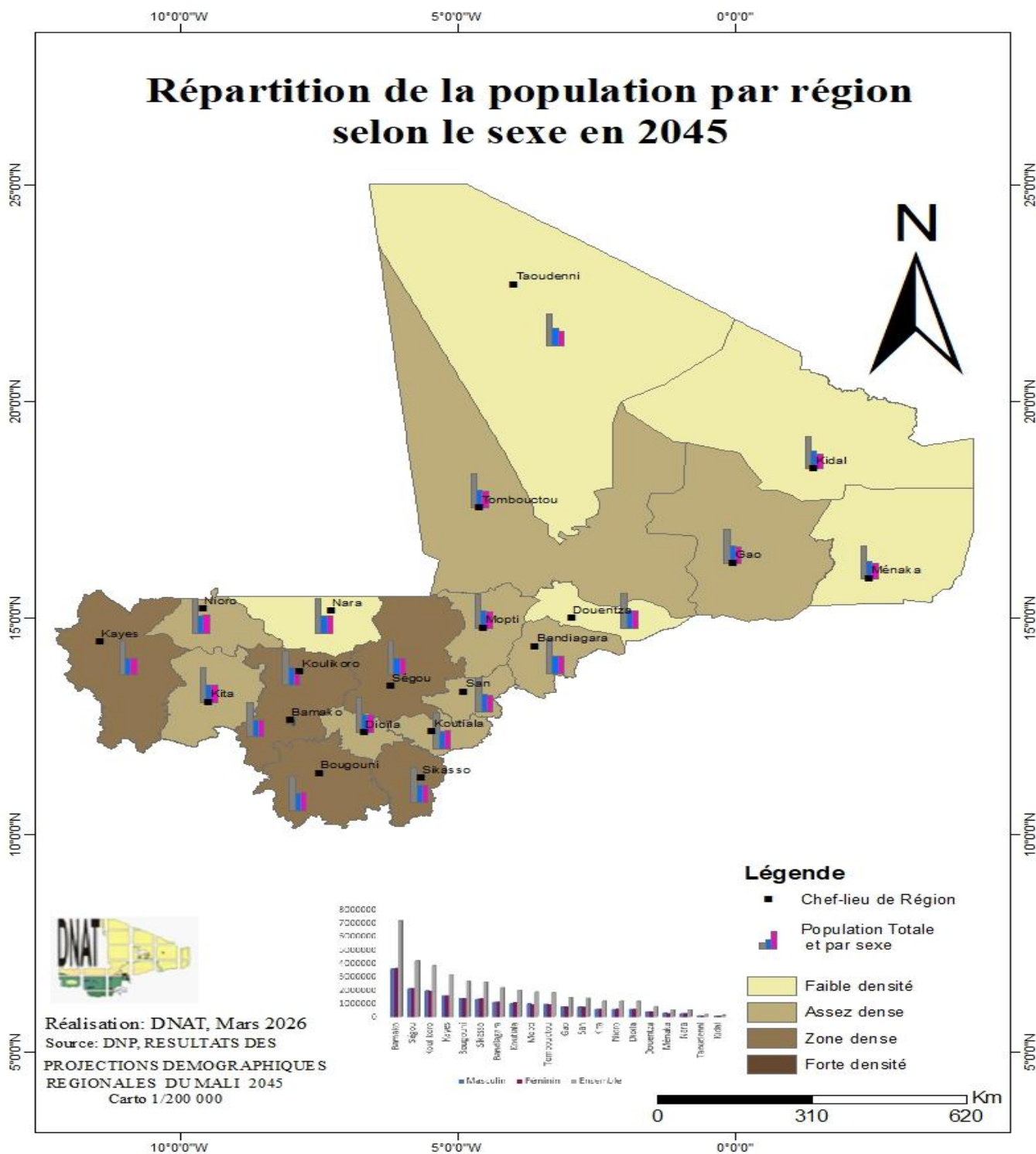
VII. CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2040



En 2040 nous constatons que 8 régions et le District de Bamako sont dominés par les femmes en termes de nombre d'habitants, les femmes occupent 49,81% de la population totale avec 19 652 372 contre 19 804 392 habitants pour les hommes soit 50,19% de la population totale.

Les régions dominées par les femmes sont : Kayes, Dioïla, Nara, Koutiala, Sikasso, Bandiagara, Kita, Nioro et le District de Bamako.

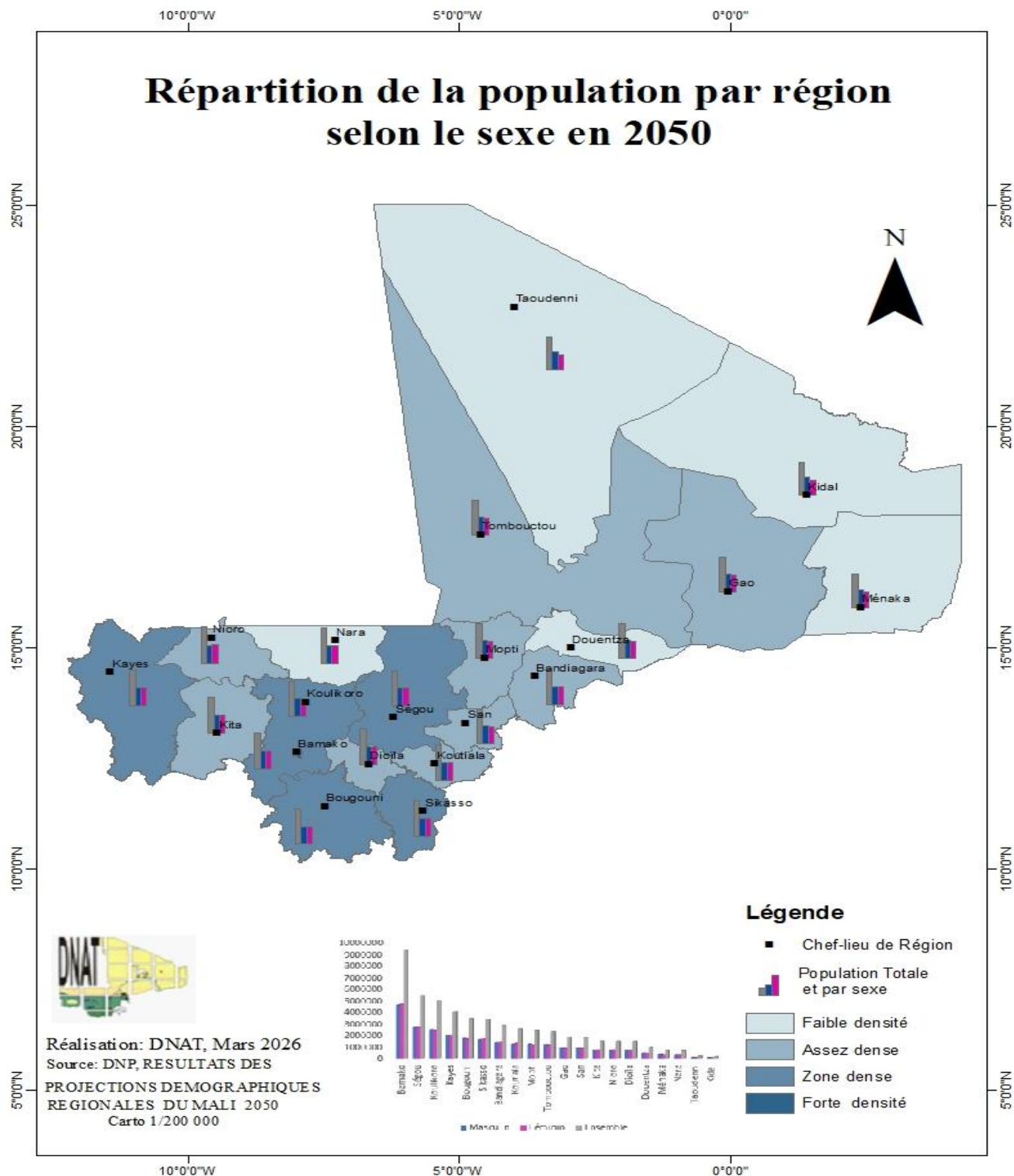
VIII. CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2045



Sur la projection de 2045, 8 régions et le District de Bamako sont dominés par les femmes en termes de nombre d'habitants. Les femmes occupent 49,82% de la population totale avec 22 591 734 contre 22 756 028 habitants pour les hommes qui font 50,18%.

Les régions dominées par les femmes sont : Kayes, Dioïla, Nara, Koutiala, Sikasso, Bandiagara, Kita, Nioro et le District de Bamako.

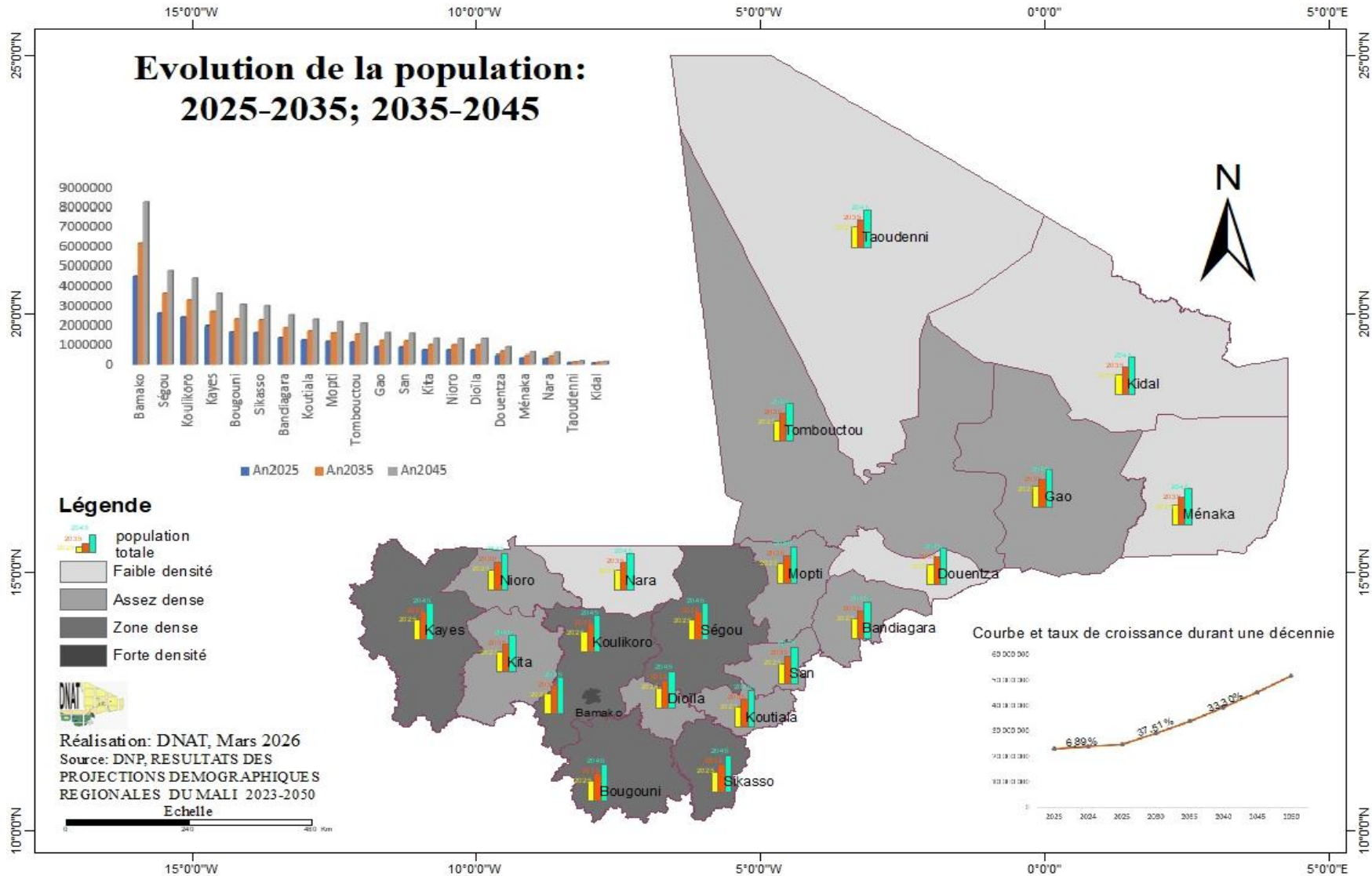
IX. CARTE : Répartition de la population par région selon le sexe en 2050



Sur la projection de 2045, 8 régions et le District de Bamako sont dominés par les femmes en termes de nombre d'habitants. Les femmes occupent 49,83% de la population totale avec 25 745 634 contre 25 924 856 habitants pour les hommes dont 50,13% de la population totale.

Les régions dominées par les femmes sont : Kayes, Dioïla, Nara, Koutiala, Sikasso, Bandiagara, Kita, Nioro et le District de Bamako.

X. CARTE : Evolution de la population durant les décennies : 2025–2035 ; 2035–2045



Les projections montrent :

- une explosion démographique nationale avec 26 932 010 d'habitants de plus d'ici 2050 supérieure au double de la population de 2025 ;
- le taux de croissance de 2025–2035 est 37,51 % soit environ 3,75 %/an ; de 2035–2045, il est de 33,30 %, environ 3,33 %/an, la croissance ralentit modérément entre les deux décennies, mais reste élevée ;
- la croissance démographique est très inégalée d'une région à l'autre. Le sud et le centre avec le fameux triangle Bamako-Koulikoro-Sikasso conserve sa place de zone de forte densité et de forte croissance en concentrant l'essentiel de la population. Bamako domine largement avec une projection dépassant les 8 millions d'habitants d'ici 2045, une densité critique dès 2035 avec plus de 24 300 Hbts/Km² et peut atteindre les 36 900 Hbts/Km² en 2050. Les régions de Ségou, Bandiagara, Koutiala, Diola et San confirment leur rôle de pôles secondaires avec une densité moyenne de 125 Hbts/Km² ;
- les régions du nord notamment Kidal et Taoudéni restent très faiblement peuplées bien que leur population augmente.

XI. Impact socio-économique et défi d'Aménagement des Territoires

Cette explosion démographique, particulièrement dans le triangle Bamako-Koulikoro-Sikasso, engendre des défis majeurs :

1) défis sociaux

- **pression sur les services de base** : une demande massive en infrastructures scolaires et sanitaires. Le risque est une dégradation de la qualité des soins et de l'éducation si les investissements ne suivent pas ce rythme effréné ;
- **urbanisation galopante** : Bamako risque l'asphyxie (problèmes de logement, d'accès à l'eau potable et d'assainissement, de transport), favorisant l'émergence de quartiers précaires.

2) défis économiques

- **emploi des jeunes** : avec une population majoritairement jeune, le marché du travail devra absorber des millions de nouveaux entrants. Sans création d'emplois, le risque de chômage de masse et d'instabilité sociale augmente ;
- **sécurité alimentaire** : la nécessité d'augmenter la production agricole pour nourrir une population qui triple presque dans certaines zones, dans un contexte de changement climatique et d'absorption de terre agricole par l'urbanisation.

3) opportunités

- **dividende démographique** : si cette jeunesse est bien formée et employée, elle peut devenir le moteur d'une croissance économique puissante ;
- **marché intérieur** : une population plus nombreuse signifie un marché de consommation plus vaste, attirant potentiellement davantage d'investissements privés.

Le dépeuplement relatif (ou la faible densité persistante) des régions du Centre et du Nord du pays, par opposition à l'explosion démographique du Sud triangle Bamako-Sikasso-Koulikoro, engendre des conséquences structurelles graves :

1) conséquences sécuritaires et politiques

- vides territoriaux : le manque de densité humaine rend le contrôle du territoire par l'État extrêmement difficile. Ces zones de "vides" deviennent des sanctuaires pour les groupes armés non étatiques et les réseaux de trafics ;
- affaiblissement de la présence administrative : moins il y a de population, moins l'administration (écoles, santé, police) est présente, ce qui renforce le sentiment d'abandon des populations locales et fragilise la cohésion nationale.

2) conséquences économiques

- sous-exploitation des ressources : ces régions possèdent des potentiels (pastoralisme, mines, artisanat, commerce transfrontalier) qui ne peuvent être pleinement développés sans une main-d'œuvre locale suffisante et formée ;
- coût élevé des infrastructures : construire des routes ou des réseaux électriques pour des populations dispersées coûte beaucoup plus cher par habitant, ce qui freine les investissements publics dans le Nord et le Centre ;
- rupture des circuits commerciaux : le dépeuplement fragilise les marchés locaux et les foires hebdomadaires, isolant davantage ces régions du reste de l'économie malienne.

3) conséquences sociales et démographiques

- fuite des cerveaux locaux : les jeunes les plus dynamiques migrent vers le Sud ou l'étranger, privant ces régions de leur force vive et de leurs futurs cadres ;
- vieillissement de la population locale : ceux qui restent sont souvent les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, femmes) ce qui augmente la dépendance sociale et réduit la capacité de résilience face aux crises (sécheresses, conflits) ;
- pression accrue sur le Sud : ce dépeuplement alimente l'exode rural massif vers Bamako (visible par la barre de 8 millions d'habitants en 2045), créant des problèmes d'urbanisation anarchique et de chômage urbain.

4) conséquences environnementales

- abandon des terres : l'arrêt des pratiques agricoles ou pastorales traditionnelles peut mener à une dégradation des sols ou à une avancée du désert (désertification) sans présence humaine pour entretenir les écosystèmes fragiles.

En résumé, le déséquilibre démographique accentue la fracture territoriale. Sans une politique forte d'aménagement (pôles de développement régionaux), le Mali risque une polarisation extrême entre un Sud surpeuplé et un Nord/Centre marginalisé.

XII. CONCLUSION :

L'ensemble des cartes thématiques de 2023 à 2050 met en évidence la concentration démographique dans les régions du sud du Mali en général et particulièrement à Bamako, tandis que les régions septentrionales demeurent faiblement peuplées.

Ce document révèle l'urgence de politiques d'aménagement du territoire pour **décongestionner le Sud** et d'investissements massifs dans le **capital humain** (éducation/santé) pour transformer ce défi démographique en levier de développement.

Bamako, le 15 Avril 2026

Directeur National de l'Aménagement du Territoire,

Dr. Abdoulaye SANOGO
Chevalier de l'Ordre National